

ARTHON



JANVIER 2017

Bulletin municipal N° 6

7 Place de la Mairie

36 330 ARTHON

Tél : 02 54 36 14 09

Email : arthon.mairie@wanadoo.fr

Page Facebook Mairie d'Arthon

Ouvert : du lundi au samedi : 9h00 à 12h00

lundi, mercredi et vendredi : 14h00 à 17h00



Edito du maire

A l'aube de cette nouvelle année, le Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de vous présenter, ainsi qu'à tous vos proches, nos meilleurs vœux de santé de bonheur et de réussite.

Vous êtes actuellement 1289 arthonnais selon l'évaluation de l'INSEE au 1^{er} janvier 2017. Le développement démographique de notre commune continue donc avec régularité.

Tout au long de l'année qui vient de s'écouler, les missions des élus ont été intenses. Malgré un budget limité, nous avons, cette année encore réalisé un certain nombre de projets que vous découvrirez dans les pages qui suivent.

Parmi les principaux :

- Au cimetière, la pose d'un second columbarium et l'aménagement de huit cavurnes en marguerite ont agrandi l'espace cinéraire. La création d'un parking et d'une voie de circulation rationalisent l'accès.
- Au gymnase, la pose d'un nouveau bardage bacacier et des travaux de toiture vont rajeunir ce lieu de vie fréquenté par plus de 500 personnes chaque semaine.
- A l'étang communal, l'enrochement indispensable des berges a été poursuivi.
- L'installation de 4 ralentisseurs et de 2 nouveaux cheminements piétonniers dans le hameau de Lavau ont amélioré la sécurité de tous.

Nous entrons dans la deuxième partie de notre mandat et les projets ne manquent pas. J'évoquerai par exemple la proposition de Mme BESNARD il y a quelques mois de créer un bar avec petite restauration en agrandissement de l'épicerie. Plusieurs entrevues avec elle et l'architecte M. REALE nous ont permis de finaliser le projet. Après la validation du Conseil Municipal, nous en sommes aujourd'hui à la phase de dépôt du permis de construire. Suivront les appels d'offres, le choix des entreprises et enfin les travaux. Comme ce fut le cas il y a deux ans pour la boulangerie, un nouveau parcours commence donc pour gérer les normes à respecter, les demandes de subventions et bien sûr les travaux.

Espérons que la fin de l'année 2017 nous permettra de lever nos verres à ce nouveau service qui complètera parfaitement la gamme de ceux déjà offerts à la population arthonnaise.

Un autre projet débutera dans le courant du 1^{er} semestre 2017. Il est porté par l'OPAC de l'Indre qui construira 5 pavillons locatifs sur le terrain de l'allée du Creuzançais.

Nous allons vivre une période électorale intense avec en mai les «Présidentielles» suivies des «Législatives» en juin.

C'est donc une année 2017 très active qui débute.

Nous espérons qu'elle sera pour vous agréable et prospère.

Jacky Devolf,
Maire.

► Sommaire

• PAGES 3

INFOS SCOLAIRES
ET PERISCOLAIRES

• PAGE 4

REALISATIONS ET PROJETS

• PAGE 5

DEVELOPPEMENT DURABLE

• PAGE 6

ETAT CIVIL, SERVICE CIVIQUE
ET TARIFS MUNICIPAUX

• PAGE 6 ET 7

INFOS ASSOCIATIVES,
SOCIALES ET CULTURELLES

• PAGE 8

INFOS PRATIQUES

Directeur de publication :
Jacky DEVOLF

Impression :
Chagnon Imprimeur
36400 Montgivray

Infos scolaires et périscolaires

► Bienvenue au portail familles !

Comme annoncé dans le précédent bulletin, le portail familles a vu le jour : il est dédié aux familles pour toutes les démarches qui concernent leurs enfants. Ce service permet d'accéder sur Internet via différents supports (ordinateur, tablette, smartphone) à un espace personnalisé sécurisé, sept jours sur sept. Chaque famille a reçu un mail lui permettant de se connecter et a pu disposer d'une formation dispensée



Parents



Enfants



Absences



Factures



Inscriptions



Informations

en réunion ou plus individuellement par Valéry Janvier, créateur de ce portail, Thierry Jannin et Adeline Mauvy. Désormais, toutes les inscriptions et règlements périscolaires pourront se faire dans cet espace : restauration, accueil périscolaire, accueils de loisirs ...

Les familles pourront ainsi :

- Gérer les inscriptions de leurs enfants,
- Signaler les absences,

- Informer de leurs changements de coordonnées (téléphone par exemple),
 - Préciser les personnes autorisées à venir chercher leurs enfants,
 - Consulter les menus de la cantine, les règlements,
 - Consulter et imprimer leurs factures,
 - Régler par Carte Bancaire grâce à un système de paiement électronique sécurisé... Ce service a déjà remporté l'adhésion de 98% des familles connectées !
- La prochaine étape sera la refonte totale du site internet de la Commune.

► Séjour aux Gets 2017

La Municipalité d'Arthon propose aux jeunes nés entre 1999 et 2006 pour la douzième année consécutive de participer à **un séjour de ski aux Gets du 13 au 17 février 2017**. Le coût du séjour varie en fonction du quotient familial de 209 à 249 € (transport, hébergement, restauration, matériel, cours de ski et encadrement). Contact : Thierry Jannin 02 54 08 40 62
La réunion d'information pour les inscrits



aura lieu le **samedi 4 février 2017 à 11h**, salle de réunion du gymnase.

► En bref...

FERMETURE D'UNE CLASSE

Suite à une mesure de carte scolaire, une classe a été fermée à la rentrée de septembre. En effet, au lieu des 131 élèves attendus, ils étaient seulement 122. Ainsi, l'école d'Arthon ne comporte plus que cinq classes.

► Noël des enfants



Visite du Père Noël à la Maternelle



Repas de Noël à la Cantine



Marché de Noël de l'école



Spectacle offert par l'APEA
(Association des Parents d'Elèves)

Réalisations et projets

► Quelques travaux réalisés



Ralentisseurs, entreprise Eurovia, 41 978 € HT



Bardage du Gymnase, Entreprises Devin et Dumazert 58 717 € HT



Columbarium et cavurnes, Entreprise Granimond, 10 587 € HT



Chemin piétonnier de Lavau - Entreprise Collas, 8483 € HT



Deuxième phase d'enrochement de l'étang
Entreprise Cazorla, 12 816 € HT

► Un projet : création d'un bar à l'épicerie

Esquisse du projet réalisé par l'architecte



Développement durable



Lors de la Réunion Publique du jeudi 17 novembre 2016, l'assemblée nombreuse et attentive a été accueillie avec une exposition relative à l'opération Zéro Pesticide.

Le maire a évoqué les principales réalisations de la municipalité et les projets avant d'exposer plus longuement l'action de la Commune dans le développement durable.

Deux rendez-vous particuliers sont prévus : l'Atelier Semis en pied de mur et la création d'un groupe de réflexion Agenda21.

➤ Opération Zéro Pesticide

La Commune d'Arthon a signé la Charte «Zéro Pesticide». Pour mémoire, cette opération est un programme d'accompagnement visant à aider les communes à diminuer, voire arrêter, l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs voiries et espaces verts avec des objectifs multiples (préservation de l'environnement, gestion raisonnée de l'eau, augmentation de la biodiversité...) Les communes signataires de la Charte OZP sont accompagnées dans leur démarche par Indre Nature et le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) avec des formations, des préconisations de gestion des espaces verts et des animations comme celle citée ci-dessous.

Un premier atelier ouvert à la population sur le semis en pied de mur aura lieu le 9 mars.

➤ Pensez déjà à votre jardin !

Dans le cadre d'une démarche de Développement Durable, la mairie, depuis plusieurs années procède au stockage de divers déchets végétaux (tontes, tailles, feuilles...) dans le parc de la Garenne. Ces déchets déposés produisent maintenant une terre fertile.

Nous proposons aux arthonnais qui le souhaitent de venir récupérer une petite quantité de cette terre (3/4 de m³ environ par foyer) pour améliorer leur potager.

Deux samedis sont prévus pour cette opération sous la responsabilité d'un agent communal :

Les 25 février et 11 mars 2017 de 10h à 11h30.

Prévenir la mairie (02 54 36 14 09) si vous souhaitez bénéficier de cette distribution.



Les agendas 21 locaux sont nés d'une recommandation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue en 1992 à Rio.

Un agenda21 local est un projet territorial de développement durable, porté par une collectivité locale, et qui prend la forme d'un programme d'actions (programme d'actions pour le 21ème siècle). Durant la réunion publique du 17 novembre, M Devolf a proposé la création d'un groupe extra-municipal de réflexion pour la mise en place d'un Agenda 21 arthonnais.

La première réunion se tiendra le samedi 4 février 2017 à 10h dans la Salle du Conseil, nous comptons sur votre participation.

Bonne nouvelle ! Votre commune s'est engagée dans l'opération
« Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages ».

Dans le cadre de l'opération
« Objectif Zéro Pesticide », nous vous convions à

un Atelier Semis en pied de mur

le jeudi 9 mars à 17h30

Rendez-vous devant la mairie de Arthon

Distribution d'un sachet de graines par la mairie à la fin de l'atelier afin de tester devant chez vous le semis en pied de mur

Durée de l'animation : 1h

Au programme :
Présentation et test d'une nouvelle méthode de gestion des espaces verts et de fleurissement de la commune par le CPIE Brenne-Berry.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la mairie de Arthon au 02 54 36 14 09

RAPPEL DES DATES

- Le 4 février à 10 h
1ère réunion du groupe Agenda 21

- Les 25 février et 11 mars de 10 h à 11 h 30
Distribution de compost
Parc de la Garenne

- 9 mars à 17 h 30
«Atelier semis en pied de mur»

► Etat civil 2016

9 NAISSANCES :

KIMMAKON Jonas	02/04/2016
MERGOT Zoé	30/04/2016
MERCIER Loris	22/05/2016
CHEVALIER Eléna	31/05/2016
VALLAT Nathaël	17/06/2016
BUSSY LEMARCHAND Kalyssie	05/07/2016
DELFOUR Emma	06/07/2016
POIRON Owen	08/10/2016
DUMONT Callum	18/10/2016

7 DÉCÈS

BONNET Suzanne	09/01/2016
MADROLLE Roger	19/01/2016
JOUHANNEAU Madeleine	19/03/2016
MERCIER Catherine	16/04/2016
AMBLARD Raymond	11/09/2016
COUTANT Maurice	23/10/2016
RULLAUD Robert	27/11/2016

11 MARIAGES

MOREAU Vanessa et DAUDON Maurice	16/04/2016
TOURNAY Céline et CHARRAULT Jérémy	21/05/2016
COURSEAU Anne-Laure et DUPONT Tanguy	27/05/2016
DE BREMOND D'ARS Bertille et BARDELANG Briec	18/06/2016
RAYER Julie et MARIEN Raphaël	25/06/2016
FEIGNON Mélanie et MASSICOT Stéphane	02/07/2016
RABOTEAU Joëlle et LELOU Gérard	09/07/2016
KLEIN KOERKAMP Yanica et MATHIEU Nicolas	20/08/2016
DENIGOT Adeline et RIPOCHE Xavier	27/08/2016
COUTY Amandine et PENOT Nicolas	03/09/2016
AUGRAS Gaëlle et HUET Yoann	19/11/2016

JDC
JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

**BIENTÔT
16 ANS!
PENSEZ AU
RECENSEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

QUI ?
Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation
à la Journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement
est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»,
cliquez sur «Recensement, JDC et service national»,
ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE.GOV.FR

Tarifs 2017

► CONCESSIONS, COLUMBARIUM ET CAVURNES

Le Conseil décide de maintenir les prix des concessions et du Columbarium

	30 ans	50 ans
Prix du m ²	21,00 €	44,00 €
3 Places 3,5m ²	73,50 €	154,00 €
6 Places 5 m ²	105,00 €	220,00 €
9 Places 6,25 m ²	131,25 €	275,00 €
Droit d'occupation d'une case 15 ans		350 €
Droit d'occupation d'une case 30 ans		600 €
Dépôt d'une urne (sauf la 1 ^{ère}) ou retrait d'une urne		15 €
Droit de dispersion des cendres au jardin du souvenir		50 €

Et de mettre en place le prix des cavurnes :

Droit d'occupation d'une cavurne 15 ans	400 €
Droit d'occupation d'une cavurne 30 ans	750 €

► SALLE MULTI-ACTIVITES

Quelques exemples de tarifs, vous pouvez consulter le détail à la Mairie

LOCATION DE LA GRANDE SALLE

(1 JOURNÉE)	
Arthonnais	260 €
Hors Commune	421 €

LOCATION DE LA PETITE SALLE

(1 JOURNÉE)	
Arthonnais	135 €
Hors Commune	239 €

LOCATION HALL D'ENTREE ET BAR (SEULEMENT EN SEMAINE) 50€

Arrhes : 30% à la réservation
Solde et chèque(s) de caution
à la prise des clefs

► SERVICES PERISCOLAIRES

Prix du repas de cantine

Enfant scolarisé Maternelle ou Primaire : 3,20 €
Repas occasionnel Maternelle ou Primaire : 5 €

Tarif garderie : 1 €

Tarifs ALSH

Petites vacances avec repas
Prix de la semaine entre 23,14 € et 56,96 € en fonction du QF (Quotient Familial)

Tarifs ALSH ETE avec repas Pour 1 semaine

Entre 20 € et 60 € en fonction du QF
Pour 4 semaines
Entre 55 € et 160 € en fonction du QF

Infos associatives et culturelles

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'ARTHON



ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHEQUE

- MARS :
MILLE LECTURES D'HIVER

- 13 MAI :
ENTRESORT ET CINÉ-CONCERT
PAR «LA COMPAGNIE LE MATAF»

Contacts: 06 67 55 01 17 ou 02 54 36 14 09



Samedi 10 décembre, 45 aînés ont participé à un après-midi festif avec danses et théâtre.



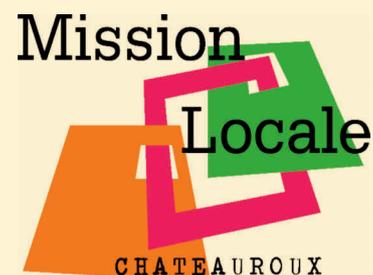
Quelques membres de l'équipe des bénévoles du Téléthon pour lequel 1500 € ont été récoltés grâce à la générosité des Arthonnais.

➤ Les Archers à l'honneur



Les Archers arthonnais ont eu les honneurs de la municipalité lors de la récente cérémonie des Vœux dimanche 8 janvier 2017. Le maire a tenu en effet à féliciter la présidente Françoise Roumet pour l'investissement de son équipe et pour sa brillante place de

vice championne de France de «Tir Nature» aux derniers championnats de France. Il a également souligné parmi de nombreux très bons résultats, le titre de champion de ligue par équipes de «Tir 3D» obtenu par l'équipe masculine Alain Pinault, Charles-Henri Ballereau et Christophe Dumoux. Signalons que le club arthonnais organisera à Arthon le 24 Septembre 2017 un grand concours de Tir «3D», (tir ludique sur cibles représentant des animaux grandeur nature en 3 dimensions). Nous reparlerons évidemment de cette très intéressante manifestation. Une première dans le département qui rassemblera de nombreux archers pour la plupart de la Région Centre.



➤ La mission locale de Châteauroux aide les jeunes de 16 à 25 ans

La Mission locale de Châteauroux accueille, informe, conseille, oriente et accompagne tous les jeunes de son territoire, pourvu qu'ils soient âgés de 16 à 25 ans.

Très souvent sollicités pour des questions liées à leur projet professionnel, les conseillers de la structure sont amenés à balayer avec les jeunes les différents domaines de leur vie : choisir un métier ; travailler, chercher et trouver un emploi ; se former pour entrer dans la vie active ; gérer son quotidien, s'informer, se loger ou se déplacer ; s'occuper de sa santé, de ses problèmes personnels ; sortir et s'épanouir à travers des loisirs.

Une salle Internet, en accès libre de 13h30 à 17h, sous la houlette d'un animateur multimédia, offre la possibilité de confectionner son CV, de rédiger des lettres de motivation ou encore de s'inscrire à Pôle emploi.

Plusieurs parcours d'accompagnement peuvent être proposés aux jeunes en fonction de leur situation. Chaque cas étant différent, ceux-ci ont évidemment intérêt à venir s'informer auprès d'un conseiller sur ce qui pourrait leur convenir : contrat Civis, Garantie Jeunes, Itinéraire formation, etc.

Pour bénéficier des services proposés par la Mission locale, il suffit de s'y inscrire. Installée depuis 2015 dans de nouveaux locaux situés près de la gare, à Châteauroux, la structure est ouverte du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h45, mais fermée le jeudi matin. Il est possible de prendre son premier rendez-vous par téléphone.

Contact : Mission locale
24, rue Bourdillon
36000 Châteauroux
Tél. 02.54.07.70.00

Infos pratiques

► Manifestations du 1^{er} semestre 2017

► Samedi 28 janvier

Animations sportives (marche nordique, cross-training, haltérophilie, zumba, salsa)Gym Arthonic au profit de l'association Rêves de Gosses

A partir de 15h30 et en soirée - Gymnase

► Dimanche 5 février

Fête de la St Blaise (repas et bal)

Salle Multi-Activités

► Mars

Mille Lectures d'Hiver - Bibliothèque Municipale

► Samedi 11 mars

Soirée Dansante - ASA

Salle Multi-Activités

► Samedi 25 mars

Ouverture de la Pêche

Etang du Moulin Sault

► Samedi 8 avril

Soirée Moules-Frites

Archers Arthonnais

Salle Multi-Activités

► Lundi 8 mai

Journée commémorative du 8 mai

Amicale des Anciens Combattants

► Samedi 13 mai

Entresort et Ciné-Concert Compagnie Le Mataf
Bibliothèque Municipale

► Lundi 15 mai

Représentation théâtrale Club Jeunesse et Loisirs d'Ardentes
Salle Multi-Activités

► Samedi 3 et dimanche 4 juin - Tournoi Football VAL 36

Complexe Sportif

► Samedi 17 juin

Fête du Village et de la musique (Spectacles de rue)
Municipalité et OMSCA

► Jeudi 13 juillet

Défilé aux lampions - Feu d'artifice - Bal populaire

Plaine du Creuzançais, Place de la Mairie
Municipalité et OMSCA

ELECTIONS

Dimanche 23 avril

Premier Tour des Elections Présidentielles

Dimanche 7 mai

Deuxième Tour des Elections Présidentielles

Dimanche 11 juin

Premier Tour des Elections Législatives

Dimanche 18 juin

Deuxième Tour des Elections Législatives

Jours d'ouverture de la déchetterie d'Arthon

Déchetterie ouverte

Horaires d'été : du 1^{er} avril au 31 octobre 2017

Mercredi : 13h - 17h

Samedi : 10h - 17h

Jour férié : déchetterie fermée

Déchetterie ouverte

Horaires d'hiver : du 1^{er} janvier au 31 mars 2017

et du 1^{er} novembre au 31 décembre 2017

Vendredi : 13h - 17h

Samedi : 13h - 17h

JANVIER

L		2	9	16	23	30
M		3	10	17	24	31
M		4	11	18	25	
J		5	12	19	26	
V		6	13	20	27	
S		7	14	21	28	
D	1	8	15	22	29	

FEVRIER

L		6	13	20	27	
M		7	14	21	28	
M	1	8	15	22		
J	2	9	16	23		
V	3	10	17	24		
S	4	11	18	25		
D	5	12	19	26		

MARS

L		6	13	20	27	
M		7	14	21	28	
M	1	8	15	22	29	
J	2	9	16	23	30	
V	3	10	17	24	31	
S	4	11	18	25		
D	5	12	19	26		

AVRIL

L		3	10	17	24	
M		4	11	18	25	
M		5	12	19	26	
J		6	13	20	27	
V		7	14	21	28	
S	1	8	15	22	29	
D	2	9	16	23	30	

MAI

L	1	8	15	22	29	
M	2	9	16	23	30	
M	3	10	17	24	31	
J	4	11	18	25		
V	5	12	19	26		
S	6	13	20	27		
D	7	14	21	28		

JUIN

L		5	12	19	26	
M		6	13	20	27	
M		7	14	21	28	
J	1	8	15	22	29	
V	2	9	16	23	30	
S	3	10	17	24		
D	4	11	18	25		

**DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES : SAMEDIS 21 ET 28 JANVIER
DE 10 H À 12 H - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Le ramassage des «secs et humides» est le **mardi** de chaque semaine.
Pensez à sortir vos poubelles la veille!